

ACTION 5 : Diminuer l'éclairage public (« Village étoilé »)

Date de création :
06/09/2017

Date de mise à jour :

AXE 1 : Agir pour un village plus respectueux de l'environnement
Objectif global 1 : Maîtrise des transports et de l'énergie dans la lutte contre le changement climatique

Contribution aux 17 Objectifs de Développement Durable

(forte et modérée)

Contribution aux 5 finalités du Développement Durable

(forte et modérée)

Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	<input type="checkbox"/>
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	<input type="checkbox"/>
Finalité 3	Épanouissement de tous les êtres humains	<input type="checkbox"/>
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	<input type="checkbox"/>
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

Présentation de l'action

Porteur de l'action	Mairie de Sauvagnon.
Contexte	L'éclairage public est présent sur l'ensemble de la commune de Sauvagnon. Le parc est équipé de lampes à iodures métalliques, de lampes à vapeur de sodium et de LEDS (pour l'éclairage résidentiel, en remplacement des « boules »). La commande de l'éclairage public se fait par l'intermédiaire d'une horloge astronomique. Ainsi, une extinction de l'éclairage public sur tout le territoire est en place pendant la nuit, excepté au niveau du Bourg.
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> Afin de poursuivre cette démarche de réduction de l'éclairage public, la collectivité souhaite baisser davantage la consommation électrique et réduire les nuisances sur la faune nocturne et la biodiversité de la commune de Sauvagnon. Obtenir la Certification « Villes et Villages étoilés » par l'ANPCEN
Moyens	Septembre 2017 : <ul style="list-style-type: none"> Demande à la Mairie : <ul style="list-style-type: none"> - localisation des lampadaires et leurs types - programmation et zonage actuel de l'éclairage public - les contraintes concernant l'éclairage public Recherche d'information sur l'éclairage public (société en charge,

	<p>mairie, internet autres communes)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obtenir les renseignements sur la certification des Villes et Villages étoilés (Serres-Castet, Internet) <p>Octobre 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre contact avec l'association Villes et Villages étoilés <p>Novembre-Décembre 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établir un diagnostic Villes et Villages étoilés <p>Janvier-Juin 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration, quantification d'un plan d'action Villes et Villages étoilés et d'un plan d'action et d'optimisation de l'éclairage public : <ul style="list-style-type: none"> - type d'ampoule (ampoules à économie d'énergie) - détecteur de mouvement - capteur solaire (lampadaires à énergie solaire) - réduction du nombre de lampadaires - optimisation de la programmation <p>Juin 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Retour vers la Mairie pour une présentation de la commune à la labellisation « Nuit étoilée » et pour décisions concernant l'éclairage public <p>A partir de septembre 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si OK, mise en place du plan d'action « Nuit étoilée » et du plan d'action « éclairage public »
Indicateurs de suivi	Point d'étape à Juin 2018. Diminution de la consommation énergétique

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Mairie de Sauvagnon + prestataire de services.
Durée et/ou périodicité	2018 à 2019
Date de l'exécution effective	Fin 2019.
Partenaires et outils	<ul style="list-style-type: none"> • Le directeur des services techniques et les services municipaux • Association « Villes et Villages étoilés »

Coût de l'action

Estimation du coût global	<p>Environ 20€ en 2017 et coût pas encore évalué pour 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inscription « Villes et Villages étoilés » • Plan d'action Nuit étoilée (à évaluer en juin 2018) • Plan d'action d'éclairage public (à évaluer en juin 2018)
Coût pour la commune	Voir ci-dessus.
Aides et subventions	/